

Former une *kumpania*. Composition et recomposition des collectifs roms de Provence

Lise Foisneau

DANS **ETHNOLOGIE FRANÇAISE 2018/4 Vol. 48**, PAGES 635 À 644
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0046-2616

ISBN 9782130802150

DOI 10.3917/ethn.184.0635

Date de mise en ligne : 05/10/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2018-4-page-635?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Former une *kumpania* Composition et recomposition des collectifs roms de Provence

Lise Foisneau

Doctorante-allocataire IDEMEC (UMR7307)
Aix-Marseille Université – CNRS
lise.foisneau@gmail.com

RÉSUMÉ

Les *kumpanji* de Roms dits Hongrois s'assemblent et se désassemblent dans un habile tissage qui entrelace les relations entre les personnes et la circulation entre les lieux. Les déplacements permettent tout à la fois de préserver la vie collective et de donner à cette dernière de nouvelles configurations. À travers l'étude de deux formes d'habitation, celle des aires d'accueil et celle des « places », cet article entend montrer, d'une part, comment, à chaque arrivée, se crée un nouvel assemblage des relations et, d'autre part, comment les différents modes de l'occupation de l'espace déterminent une position de soi dans un territoire hétérogène régi par le droit de propriété et les contraintes administratives qui l'accompagnent.
Mots-clés : Roms. Gens du voyage. Aire d'accueil. Nomades. Conflit.

Romale, chavale, kumpania, ashunen pe mande, chavale ! (Les Roms, les enfants, la compagnie, écoutez-moi, les enfants !) Telle est l'une des formules favorites des Roms dits « Hongrois »¹ pour héler leur entourage. La notion de *kumpania* (pl. *kumpanji*) y occupe une place centrale. Mais que veut-elle dire ? Dans l'ethnographie consacrée aux Roms, la *kumpania* est caractérisée comme une unité flexible qui garde sa forme et ses règles lorsque les individus qui la composent et les relations qu'ils entretiennent varient ; c'est de fait la définition donnée par Anne Sutherland dans sa description des Roms américains [Sutherland, 1986 (1975) : 32]. Une *kumpania* est un rassemblement de durée limitée, dont les membres se considèrent comme appartenant au monde romanès ; les structures de parenté y jouent un rôle déterminant, mais ne suffisent pas à en rendre compte. Chez les « Hongrois » de Provence, les *kumpanji* se segmentent et se recomposent fréquemment, faisant ainsi varier la composition des groupes à chaque halte. Quelles relations les métamorphoses des *kumpanji* entretiennent-elles avec la structure des groupes familiaux ?

Les grands travaux sur les systèmes de parenté ne disent rien ou presque des structures familiales des

groupes roms². Si l'on se réfère par exemple à la description d'Emmanuel Todd, l'on pourrait être tenté de classer la *kumpania* des « Hongrois » qui vivent en caravane en France dans la catégorie des familles nucléaires à co-résidence temporaire insérées dans un enclos (*compond*), lui-même temporaire, organisées par des liens de parenté bilatéraux [Todd, 2011 : 74]³. Mais quelles seraient les conditions requises pour qu'une telle classification ait un sens ? Il faudrait que les personnes partageant une caravane forment une famille nucléaire, que la *kumpania* puisse être définie par un enclos et que le monde romanès soit suffisamment décrit par la catégorie de « société » romanès. Or ces notions de « famille nucléaire » et de « société » figent la description des *kumpanji* en les transformant en des tous invariants, ce qui constitue un biais considérable négligeant les principes de leur composition et de leur dynamique. Ces catégories sont un héritage partiel de catégories durkheimiennes laissant croire que chaque entité constituerait un tout figé. Ce biais conceptuel empêche de saisir le principe d'assemblage des *kumpanji* qui inclut des personnes ne faisant pas partie de « la famille » et dont le rapport à la territorialité est

traduit en français par « trouver », « rencontrer », et *arakhad-* se traduit par « se trouver », « se rencontrer » [Calvet, 1993 : 33]. Cette analyse grammaticale nous invite à étendre l'analyse du champ lexical de la description des *kumpanji* à deux nouvelles expressions d'usage quotidien :

Kaj arakhadilan ? : Où es-tu né ?
Arakh ame ! : Garde-nous !

La première phrase nous rappelle que le mot même qui désigne la naissance est celui de la rencontre sous la forme intransitive *arakhad-* tandis que la rencontre sous la forme transitive *arakh-* marque la protection [Calvet, 1993 : 33]. Cette analyse lexicale pointe l'insuffisance des catégories naturalistes de famille et de société pour décrire la *kumpania* puisque celles-ci se comprennent sans référence intrinsèque à la territorialité. Au contraire, les mots dont se servent les Roms pour décrire leur rassemblement lient toujours les dynamiques de la *kumpania* avec les lieux : la rencontre « a lieu » et il faut comprendre en quoi la territorialité contribue à l'organisation du nouveau collectif. Si le verbe *arakh-* désigne la rencontre, le lieu lui-même dispose d'un terme propre, celui de *than*. Mais les usages du mot *than* montrent que son registre lexical s'étend de l'endroit, au sens de la position ferme où nous sommes arrêtés, au collectif lui-même, incluant les êtres humains dans l'expression « *kéthané* » qui veut dire « ensemble » (*Araklas ame sa kethané*. Nous nous retrouvons tous ensemble). La *kumpania* est une habitation commune et éphémère dans un même lieu qui définit le collectif. La dynamique qui la rend possible est celle des rencontres qui rassemblent à chaque fois de nouvelles personnes dans de nouveaux lieux. Une *kumpania* n'est pas un groupe de personnes toujours identiques qui se déplacent pour habiter successivement des lieux différents mais un collectif singulier dont la rencontre assemble des personnes différentes dans de nouveaux lieux. C'est donc au sens romanès de *arakh-* que j'utiliserai désormais le terme *rencontre* et que j'en ferai le concept central de la description de l'agrégation et de la désagrégation des *kumpanji*.

Comme la *kumpania* est structurée par la possibilité d'assemblages différents, il convient d'étudier ces derniers sous un angle politique. En effet, la première question qui se pose à ceux qui font halte est « *kaj beshav* », que l'on peut traduire par « Où je reste ? Où je me place ? » Lorsqu'ils répondent à cette question, les Roms engagent la forme future de leurs relations

avec les membres de la *kumpania*. Il faudra donc nous demander dans quelle mesure ce choix d'un emplacement constitue, ou non, un acte politique, évitant ou attisant les conflits. Comment s'articulent la fragmentation spatiale d'une *kumpania* et les conflits qui pourraient surgir en son sein ? Quels rôles jouent les discordes et les réconciliations dans l'inscription de la *kumpania* sur un territoire ?

■ Les aires d'accueil des gens du voyage

Sur une aire d'accueil, à chaque arrivée se posent des questions liées à l'occupation de l'espace : comment être chez soi – de façon romanès – dans un environnement désigné où vous êtes constamment surveillé ? Quelles sont les conditions qui doivent être réunies pour former un groupe rom sur un « terrain désigné » ? En d'autres termes, à partir de quand est-on une *kumpania* et non des personnes contraintes de stationner ensemble ?

À quoi ressemble une aire d'accueil ?

Répondre à ces questions suppose de décrire d'abord à quoi ressemble une aire d'accueil. Il s'agit d'un carré, un rectangle, parfois un rond, recouvert de béton, qui est découpé en emplacements de moins de 150 m², que les Roms et les Voyageurs appellent des « passerelles », parfois des « carrés ». L'aire d'accueil est entourée de grillage, mais les emplacements à proprement parler sont délimités par des bandes de peinture blanche tracées à même le béton, et identifiés par des numéros peints en blanc – comme sur un parking. Certaines aires d'accueil mettent à la disposition de leurs occupants des sanitaires individuels, appelés « blocs », qui sont la plupart du temps rudimentaires. Une brochure publicitaire à l'attention des gestionnaires d'aires d'accueil ne s'en cache pas : « Ce concept [de bloc] favorise une gestion simple et économique, et a l'avantage de proposer un produit très solide dans le temps, et étudié anti-vandalisme⁷. » Ces commodités sanitaires sont étudiées pour contraindre les utilisateurs et non pas pour répondre au mieux à leurs besoins. Les aires d'accueil sont des lieux pensés par des architectes, mandatés par des aménageurs, sans discussion préalable avec les futurs occupants. Mon enquête de terrain m'a permis de faire l'expérience directe d'une longue série d'absurdités dans la conception des aires d'accueil : terrains en pente, donc

inappropriés pour placer une caravane, espace ouvert sans zones d'ombre, absence d'égouts pour l'écoulement des eaux usées, abondance de lampadaires et de fils à linge, fragmentant un espace déjà petit en rendant de grandes surfaces inutilisables, kilomètres de grillage, entrée/sortie unique qui ne prend pas en compte le risque d'incendie, etc. Sans oublier que, dans un très grand nombre d'aires du sud de la France, l'autoroute assourdissante passe souvent à quelques mètres des caravanes⁸.

Les aires d'accueil sont non seulement conçues selon des critères standardisés, sans consultation des intéressés, mais aussi aménagées à l'évidence en vue de finalités politico-administratives de surveillance. Dans chaque aire d'accueil observée se trouve un « bureau » occupé par l'administration et une barrière qui se lève pour ne laisser passer les caravanes qu'en présence d'un gestionnaire. C'est en ce sens que l'on peut dire que les aires d'accueil sont soumises à la « surveillance » d'une administration à la fois discrète et omniprésente – sur certaines aires d'accueil, le personnel disparaît après 17 heures et le dimanche, mais dans d'autres aires, un gardien est présent en permanence. Le fait que l'espace soit enclavé facilite, en outre, différentes formes d'intrusion de l'« administration » : les employés des bureaux et la police, dont des unités de la Brigade anti-criminalité (BAC), peuvent ainsi circuler dans les allées avec l'assurance que les habitants ne pourront échapper à leur vue. Aussi, bien qu'ils soient chez « eux » sur l'aire d'accueil, les Roms sont aussi chez « les *gadje*⁹ », les « *klisté*¹⁰ », les « bureaux », les « patrons », les « *raibaré*¹¹ ». Une aire d'accueil est également un lieu où le voisinage est contraint : aussi les Roms se regroupent-ils, dans certaines parties des espaces, pour ne pas être mêlés à ceux qu'ils nomment les « Voyageurs », c'est-à-dire d'autres collectifs (majoritairement manouches ou yéniches) qui partagent le même statut administratif et doivent donc se retrouver sur les mêmes terrains sans pour autant former ensemble une *kumpania*. La durée de stationnement sur l'aire d'accueil est elle aussi imposée : le temps réglementaire est compris entre deux et neuf mois, et la tolérance est très variable, dépendant à la fois des entreprises délégataires de la gestion des aires d'accueil, de la bienveillance personnelle de leurs gestionnaires, mais aussi de la manière dont tel ou tel occupant est perçu par l'administration.

« Rester » sur une aire d'accueil

Comment donc s'approprier cet espace qui est avant tout conçu pour assurer une surveillance des habitants

et une gestion *a minima* du matériel mis à disposition ? La première condition est celle du nombre. L'isolement, le fait de n'être qu'une ou deux familles entourées de « Voyageurs », est considéré comme effrayant, voire dangereux [Foisneau, 2016]. Plus on est nombreux, plus l'espace réticulaire dont dispose la *kumpania* s'agrandit. Les Roms utilisent le terme polysémique de « passerelle » (en français) pour se réapproprier le découpage des emplacements pensés par les gestionnaires. L'usage du terme de « passerelle » est une réappropriation symbolique de l'espace oblitérant les démarcations géométrisées de l'aire d'accueil. À la délimitation administrative des emplacements, les Roms substituent une logique fluide de circulation entre les caravanes selon l'organisation de la *kumpania*. L'espace de vie lui-même est variable, se réduisant à la « passerelle », voire à deux « passerelles » voisines, ou bien s'étendant à la totalité de l'aire d'accueil. Lorsque la *kumpania* est réduite à deux passerelles, les habitants aiment se rappeler le moment où il n'y avait que des Roms sur l'aire d'accueil. Être chez soi, c'est donc d'abord être entouré par des membres de sa famille ou par des personnes avec qui l'on a l'habitude de « rester », sachant que « ceux avec qui l'on reste » deviennent souvent des *xanamik*¹², c'est-à-dire de la belle-famille. « L'humanité pourrait ainsi être divisée », comme Patrick Williams le propose, « entre ceux qui restent et ceux qui passent » [Williams, 2006 : 37]. Cependant, cette division est elle-même toute relative puisque ceux qui passent peuvent devenir ceux avec qui l'on restera, et donc aussi ceux avec qui l'on fera peut-être famille un jour.

L'importance du nombre ne tient pas, toutefois, à la seule crainte d'être mélangés avec les autres voyageurs, le nombre permettant également de pouvoir tenir tête aux gestionnaires de l'aire d'accueil. Lorsque la *kumpania* est réduite, les Roms se plient généralement aux injonctions des gestionnaires, aussi arbitraires et abusives soient-elles. Par exemple, l'un des employés d'une des aires d'accueil a fait jeter un moteur de voiture tout neuf à l'une des familles en menaçant de les faire partir si elle ne s'en débarrassait pas au prétexte de la saleté que celui-ci amenait sur l'emplacement. En revanche, lorsque des « ferrailleurs », autrement plus envahissants, se sont installés sur la même aire d'accueil, personne n'est venu leur demander d'enlever leur ferraille des passerelles, tout simplement parce qu'ils occupaient une dizaine d'emplacements, en ont conclu mes voisins.

Le rapport entre les habitants des aires d'accueil et les gestionnaires est réglé par une négociation constante.

Lorsque les habitants veulent demander quelque chose, ils interpellent ainsi les gestionnaires : « Eh chef ! » ou « Alors, grand chef ? » La confrontation n'est jamais frontale, il s'agit toujours de convaincre son interlocuteur grâce à une rhétorique maîtrisée et un discours flatteur qui renvoie une image de hiérarchisation non pas subie mais concédée. Les conflits ne sont que très rarement ouverts, car les gestionnaires ont un pouvoir discrétionnaire sur la présence des habitants : le non-respect du règlement de l'aire est un prétexte tout trouvé pour légitimer une expulsion, même lorsque les manquements aux règles sont le fait des gestionnaires, comme, par exemple, dans le cas de l'entretien des sanitaires. Ainsi les gestionnaires ont-ils le pouvoir de transformer une occupation d'abord légale en occupation illégitime sans aucun recours possible, ni juridique ni même amiable. Dans ce rapport de force souterrain, le nombre est un moyen de protection, même s'il n'est ni le seul, ni le plus important. La *kumpania* est traversée par ces tensions qui naissent des contraintes liées à un espace découpé de façon géométrique par une administration, mais elle ne s'y réduit pas¹³. Habiter une aire d'accueil, ce n'est pas vivre seulement les uns à côté des autres en faisant nombre sur les « passerelles », c'est aussi se réapproprier un espace qui n'a pas été prévu à cet effet.

La seconde condition qui crée l'espace de la *kumpania* est donc le fait de pouvoir détourner l'espace imposé afin de l'habiter d'une autre façon que celle qui est assignée. L'espace de l'aire d'accueil a une matérialité brute qui impose ses propres contraintes : notamment, celles de la disposition de la passerelle et de la localisation du bloc sanitaire. Mais ce sont surtout des raisons de voisinage qui déterminent l'emplacement. Les caravanes vont se faire face, se tourner le dos, former des « carrés » ou même fermer une passerelle, ce qui permet aux habitants de choisir, malgré l'espace contraint, avec qui ils « restent ». Ainsi, les Roms et les Voyageurs vont souvent se tourner le dos alors que les Roms se feront face. Ce positionnement spatial des caravanes n'est pas le seul marqueur territorial.

La séparation entre la *kumpania* des Roms et l'espace des autres est aussi signalée par les chiens qui indiqueront les intrusions et pourchasseront les personnes trop audacieuses. J'ai pu observer que la plupart des couples ont un petit chien (spitz, chihuahua, yorkshire, etc.) qui interfère avec les allées et venues. Les gestionnaires des aires font partie des gens qui apprennent à leur dépens que ces chiens savent très bien faire la différence entre ceux qui font partie de la

kumpania et ceux qui n'en font pas partie. La situation est parfois désagréable au point que certains gestionnaires menacent régulièrement les familles de placer leur chien « à la fourrière » s'ils ne cessent pas de leur mordiller les mollets. Les enfants, quant à eux, ne peuvent pas permettre un agrandissement de l'espace de la *kumpania* car, très souvent, ils vont utiliser les abords de l'administration, le « bureau », comme terrain de jeu. Bien que cela leur soit défendu, ils s'emparent des lieux administratifs : les grilles de sécurité qui protègent chaque fenêtre des bureaux des intrusions deviennent des murs d'escalade donnant accès aux étages supérieurs ou au toit. Les escaliers et les rambardes sont le support de figures de toutes sortes : cochon perdu, sauts, pirouettes, etc.

Dans l'espace des personnes « avec qui l'on reste » va se mettre en place, presque dès l'arrivée, une synchronisation des actions. À titre d'exemple, les femmes accomplissent simultanément une série de gestes : la « passerelle » doit être méticuleusement nettoyée avant que l'on puisse s'y installer¹⁴. Celles qui ont des « karcher » les passent millimètre après millimètre sur le béton ou le goudron du terrain. Cette opération peut prendre une matinée par mètre carré. Elles déversent également une quantité très importante d'eau de javel sur ce même sol et dans les sanitaires, qui seront frottés au balai. C'est ensuite au tour de la caravane et des accessoires (tables et chaises) d'être nettoyés. Une fois les lieux ainsi préparés, le ménage continuera de rythmer la vie de la *kumpania* : chaque matin, à la même heure, les femmes répéteront les mêmes gestes, ceux du ménage de l'intérieur de la caravane, puis de l'extérieur. Elles s'attacheront à nettoyer d'une façon ostensible ces lieux que l'administration leur a assignés. Ces quelques exemples correspondent à certaines stratégies immédiatement visibles adoptées par les Roms afin de s'approprier un espace contraint.

Micro-déplacements

Une autre particularité de l'occupation de l'espace des aires d'accueil par les Roms est qu'ils se prêtent à des micro-déplacements au sein même de l'aire pour créer ce que l'on pourrait appeler un « roulement » de voisinage. Ainsi, il est possible de rester six mois sur le même terrain et de changer cinq fois de « passerelle ». Quand une personne ou une famille empiète sur l'espace de l'autre – par exemple, quand un voisin gare ses voitures sur l'emplacement mitoyen ou lorsqu'il y a des mésententes –, les Roms optent pour le changement de place.

Lorsque les habitants d'une « passerelle » sur une aire d'accueil décrivent ce qui les entoure, ils ne se réfèrent jamais aux numéros administratifs identifiant les emplacements. Les différents recoins de l'aire d'accueil sont porteurs d'histoire. On n'occupe pas l'emplacement 6 ou l'emplacement 14 : on occupe l'emplacement « avec l'arbre » (le seul de l'aire), ou celui où « mon *papu* s'est fait arrêter », ou celui « où je me suis mariée ». Cette pratique est voisine de celles d'autres collectifs, classés par l'administration dans la catégorie des gens du voyage, comme les Manouches, qui rebaptisent certains lieux d'une façon métonymique [Poueyto, 2011 : 34]. Chaque espace est caractérisé par des moments vécus, à tel point, que lorsque quelqu'un meurt ou a beaucoup souffert sur un emplacement, on ne peut plus y séjourner, comme Patrick Williams a pu le montrer pour les Manouches du Massif central [Williams, 1993]. Ces éléments qui structurent symboliquement l'espace jouent un grand rôle dans les micro-déplacements.

Pour autant, le trait qui apparaît comme le plus saillant dans la logique de ces micro-déplacements au sein de l'aire d'accueil est la peur que la proximité spatiale longue et subie ne devienne une promiscuité dangereuse. Mes voisins ponctuent ces micro-déplacements de récits de tragédie comme dans l'histoire suivante : deux personnes étaient voisines depuis de nombreux mois ; un matin, de l'eau s'écoule d'un emplacement vers l'autre ; celui qui voit l'eau envahir sa passerelle prend son fusil et tue son voisin. Ce sont là les éléments principaux de l'anecdote, mais, racontées par les Roms, ces histoires tragiques de voisinage sont beaucoup plus longues et détaillées¹⁵. Une chose est certaine : les « roulements » de voisinage renouvellent les relations qu'entretiennent les Roms entre eux. La contiguïté spatiale sur une longue durée est perçue comme un danger en puissance que le nombre permet d'éviter, puisque plus on est nombreux, plus il y a de configurations possibles dans la disposition des caravanes les unes par rapport aux autres. Ainsi, les micro-déplacements ont-ils une fonction essentielle de prévention des conflits.

Les aires d'accueil sont habitées d'une façon qui vise à montrer que les Roms sont loin de modeler leur mode d'habitation aux dispositifs auxquels l'administration entend les assigner et qu'ils n'organisent pas leurs vies en fonction des dispositifs mis en place par des *gadje*. Cependant, prisonniers de ces lieux exigus, souvent insalubres et toujours inconfortables, les Roms redoutent l'éclosion de la violence contenue dans l'aire d'accueil. Aussi, de multiples tactiques sont inventées par les habitants pour contenir la violence qui pourrait

naître du lieu, que ce soit des conflits avec les gestionnaires de l'aire ou des conflits entre voisins. C'est la raison pour laquelle mes voisins cultivent l'art du discours lors des récits de tragédie et les micro-déplacements comme tactiques préventives de l'explosion des conflits. Mais ils expriment aussi cette violence par des moyens détournés comme le ménage ostensible ou la liberté transgressive donnée aux enfants. Ces tactiques sont indissociables de la situation d'encastrement dans laquelle sont prises les *kumpanji* qui se forment sur les aires d'accueil. Il existe plusieurs formes d'encastrement : celle très contrainte de l'aire d'accueil, mais aussi des formes plus souples, comme celle des « places ».

■ Les « places »

Malgré la mise en place progressive de l'obligation de stationnement pour les gens du voyage sur des aires d'accueil¹⁶, les Roms continuent d'occuper des terrains sur lesquels ils n'ont aucun droit. Ces lieux sont appelés, en français, des « places ». Une « place », qui n'est ni une aire d'accueil, ni un terrain privé¹⁷, est ce que les journalistes et les politiques ont coutume de désigner comme une « occupation sauvage » ou « illégale », mais cette désignation ne doit pas faire oublier que, au début du xx^e siècle, ce mode d'occupation de l'espace était légal, puisqu'il concernait principalement des communaux.

Les autorités nationales, départementales et locales s'opposent à la réunion de grands groupes et font généralement tout leur possible pour empêcher ces derniers de voyager ensemble¹⁸. Face à ce type de politique, les Roms ont mis en place plusieurs stratégies¹⁹. Lorsqu'ils veulent imposer leur stationnement en grands groupes, ils utilisent trois registres d'argumentation en fonction des circonstances concrètes dans lesquels ils se trouvent : premièrement, les réunions en grand groupe sont des missions religieuses dont le but est de prier Dieu et, de ce fait même, le groupe ne représente pas de menace ; deuxièmement, la réunion en grand groupe est nécessaire pour des raisons humanitaires, le plus souvent afin de veiller un malade hospitalisé à proximité ; troisièmement, l'absence d'aire d'accueil permet de renverser la question de l'illégalité et de prendre les communes en défaut. Les « places » choisies par les grands groupes sont souvent des stades, de grands parkings ou même des champs. Si ces places sont libres de toutes contraintes administratives, les *kumpanji* doivent

faire face néanmoins à d'autres types de difficultés pour aménager convenablement ces espaces.

Conflit spatio-familial

La libre formation des grandes *kumpanji* peut être illustrée par un exemple dont les différentes facettes montrent bien la façon dont les retrouvailles et les séparations s'organisent dans l'espace. Lors de mon terrain, mes voisins ont décidé de quitter une aire d'accueil qu'ils avaient occupée pendant trois mois. Leur but était de rejoindre une mission évangélique qui devait stationner sur un stade à quelques centaines de mètres de l'aire d'accueil. Ils avaient décidé de s'installer dans le stade avant l'arrivée des autres caravanes afin de pouvoir former un carré avec nos caravanes respectives, le carré étant une manière d'organiser la distribution spatiale des caravanes en définissant une petite *kumpania* dans la *kumpania*²⁰. Mes voisins, ainsi que mon compagnon et moi-même, avons choisi un lieu enherbé le long du terrain, à proximité d'un trou dans la clôture qui nous réservait la possibilité de nous extraire momentanément de la *kumpania*. Nous ne savions pas encore où serait monté le chapiteau et nous ne connaissions pas davantage l'emplacement des câbles électriques, nous savions seulement que l'accès à l'eau serait difficile. Le choix de nous installer avant les autres nous a permis de former notre carré sans difficulté, mais nous a privés du choix des personnes près desquelles nous passerions les semaines suivantes.

Le lendemain matin, notre carré de « Hongrois » s'est retrouvé entouré d'une multitude de caravanes d'« Espagnols²¹ ». La suite des événements allait révéler à quel point nous étions mal placés : sur un côté de notre carré, s'était installée la famille de Tony et, de l'autre côté, la famille de Giovanni. Nous nous trouvions en fait sur la ligne de front d'un conflit. Pour comprendre le piège spatial dans lequel nous nous étions mis à notre insu, il faut savoir que la fille de Giovanni s'était enfuie quelques mois auparavant avec le fils de Tony : en d'autres termes, la fille de notre voisin de droite s'était enfuie avec le fils de notre voisin de gauche. Malgré une rétribution financière compensatoire versée à la famille de la fille, qui était par ailleurs enceinte, Giovanni s'employait à suivre Tony dans tous ses déplacements dans l'espoir de pouvoir récupérer sa fille. Nous nous trouvions au sens propre du terme au milieu d'un conflit familial aigu.

Giovanni s'imposant dans l'espace de son *xanamik* (le père de son gendre), il empêchait Tony de se déplacer comme il l'entendait. Un matin, ce conflit larvé est

monté en puissance, chacun faisant démonstration de sa force depuis sa caravane jusqu'à un point paroxystique. Vers midi, alors que la dispute durait depuis plusieurs heures, des voitures de la BAC ont encerclé la caravane de Giovanni. Pour réaffirmer sa place, Giovanni avait réussi à faire venir la police en signalant un enlèvement d'enfant avec agression, qu'il avait mis sur le compte de son *xanamik*. La présence de la police et l'accusation portée contre lui forcèrent Tony à aller précipitamment : pendant l'heure où la BAC a été sur les lieux, Tony resta introuvable et son emplacement désert. Faire entrer la police dans l'espace commun pourrait apparaître comme une transgression majeure, une rupture brutale avec la manière de vivre ensemble, mais ce n'est pas le cas. L'intrusion de la police est certes un recours extrême, mais qui fait partie de la vie romanès. Comme l'a montré Judith Okely, le but n'est pas d'accepter une force supérieure et extérieure comme telle, c'est un moyen parmi d'autres dans l'arsenal du conflit [Okely, 2007]. De fait, une fois la police partie, une *kriss* fut convoquée, et c'est de cette assemblée rom que les parties attendaient la résolution du conflit, et en aucun cas de la police ou de la justice des *gadje* [Liégeois, 1973 ; Weyrauch, 2001].

Le rôle de la *kriss* est décisif pour comprendre comment les dynamiques familiales tissent l'espace commun. Cette instance de médiation est toujours extérieure au conflit. Les personnes qui forment une *kriss* ont pour fonction de pacifier les relations entre les parties. Elles le font en fixant des compensations financières en fonction de la gravité de l'affront, mais aussi en décidant qui devra partir et qui sera autorisé à rester. Dans le cas qui nous occupe, la *kriss* a décidé que c'était Giovanni, le père de la fille, qui était l'offensé : Tony fut condamné à dédommager Giovanni en espèces et à lui rendre sa fille. La règle est généralement la suivante : on donne raison au père de la fille qui a été épousée, même s'il a tort, comme c'était manifestement le cas de Giovanni qui n'avait eu de cesse de harceler Tony. Toutefois, la *kriss* ordonna à Giovanni de partir, tandis que Tony pouvait rester sur le stade. Tout en donnant raison à Giovanni, elle lui ordonnait de disparaître de l'espace de la mission. En demandant à Giovanni de partir, la *kriss* rétablit un espace pacifié.

Dispute, réconciliation et prévention des conflits comme mise en mouvement du monde romanès

En ce qu'elle provoque une nouvelle dynamique familiale et spatiale, la dispute contribue à

la fragmentation et à la recomposition spatiale et sociale du monde romanès. Il y a des disputes historiques, qui expliquent pourquoi tel groupe s'est mis à voyager à tel endroit et pourquoi telles personnes ne « restent » plus ensemble. Par exemple, en 1933 à Noyon, deux groupes de Roms se sont violemment disputés, causant la mort d'un homme²². Depuis ce conflit, ces deux groupes familiaux ne « restent » plus ensemble. De la même façon, certains de mes voisins expliquent le fait qu'ils voyagent autour de Toulon à cause d'une dispute qui s'est produite dans les années 1960/1970. Leur groupe familial formait une *kumpania* unie près de Lyon mais, à cause d'un conflit, l'un des hommes est parti former une autre *kumpania* près de Toulon. Ainsi, la définition d'une *kumpania* tient aussi à la capacité de ses membres à se mettre en mouvement, ce qui implique de pouvoir « accrocher » (la caravane) et de partir. L'analyse de la résolution des conflits en terrains ouverts nous permet maintenant de comprendre pourquoi la contiguïté fixe et la cohabitation sur la longue durée sont jugées dangereuses par les Roms eux-mêmes.

Sur les aires d'accueil, il y a parfois des barrières qui ne sont ouvertes qu'aux « heures ouvrables ». Or le départ, comme dans l'exemple développé plus haut, est l'un des moyens de régler ou d'éviter un conflit avec d'autres membres du groupe. Mais la fuite n'est pas possible dans un environnement contraint comme celui des aires d'accueil. Lorsque les Roms restent sur des « places », ils mettent en œuvre un mode spatial d'étouffement des conflits qui évite la violence. D'ailleurs, il semble que les conflits ouverts entre personnes soient plus nombreux à l'extérieur des aires d'accueil, car on considère alors que l'une des parties doit partir. Lorsqu'il n'est plus possible d'éviter l'affrontement et que l'on stationne sur une aire d'accueil avec des barrières et dont l'accès est très réglementé, on prend le risque de devoir abandonner sa caravane ou même de provoquer des événements tragiques. À l'inverse, lorsque les personnes stationnent volontiers ensemble, des dynamiques spatiales spontanées créent la famille. Par exemple, une *kumpania* s'est formée autour d'une femme très malade pendant plusieurs semaines. La plupart des personnes qui étaient réunies n'avaient pas l'habitude de « rester ensemble », en particulier, les petits-enfants et les neveux de cette femme. L'une de ses petites-nièces a rencontré à cette occasion l'un de ses petits-fils qui devint son mari. Le fait de pouvoir partir, quand on le veut, donne la liberté de « rester » avec qui l'on souhaite. Ainsi se

tisse le réseau des relations familiales, celui de « ceux avec qui l'on reste » ou l'on « ne reste pas », qui nourrit les futures alliances.

Malgré le quadrillage et la surveillance des aires d'accueil par l'administration, les collectifs roms parviennent à reconfigurer l'espace pour le rendre approprié à leurs rencontres, notamment grâce à une dynamique de micro-déplacements. Mais l'analyse de l'exemple d'une « place » montre que ces micro-déplacements ne sont pas seulement un système de réappropriation de l'espace contraint des aires d'accueil : la mobilité des caravanes est l'une des conditions essentielles de la restructuration des relations familiales et sociales des collectifs roms. C'est, en effet, dans l'interaction entre des personnes et un lieu, laquelle forme une *kumpania*, que l'on devient « Rom ». Sans l'endroit de la rencontre, il n'y a tout simplement pas de rapport à soi et aux autres. Et cet endroit est aussi, comme l'indique l'une des significations du verbe *arakh-*, celui de la préservation du monde romanès en tant que tel.

Si les changements dans les relations familiales et sociales sont souvent à l'origine d'une réorganisation de l'espace, réciproquement, l'organisation spatiale peut déterminer les relations de parenté. La capacité de se décomposer et de se recomposer en des lieux différents et avec des personnes différentes est garante de la survie dans un espace dominé par les *gadje*. L'usage de la territorialité des collectifs des « Hongrois » de Provence est ainsi indissociable de leur situation politique, que, suivant Philippe Descola, nous pourrions qualifier d'encastree [Descola, 2016]. L'encastrement correspond en effet à la situation d'un collectif qui, ne possédant pas de territoire propre, doit vivre selon les règles d'organisation de l'espace d'un autre collectif. Lorsque les contraintes imposées par les administrations sont trop fortes ou que les tensions internes sont trop grandes, la *kumpania* se fragmente. Ses différents éléments se disséminent : certaines personnes choisissent l'éloignement ou la fuite, et la plupart entreprennent de former une *kumpania* grâce à de nouvelles rencontres. L'encastrement n'est donc jamais une clôture définitive : d'une part, il est toujours vécu par les Roms comme le lieu de rencontres singulières et, d'autre part, il est temporaire. Si être encastree définit la condition de vie permanente des collectifs roms de Provence, aucune *kumpania* ne demeure encastree durablement dans le même lieu. Les *kumpanji* se dissolvent, échappant à l'enfermement définitif et garantissant ainsi paradoxalement la survie des collectifs roms. Cette

fragmentation est l'occasion de l'affirmation renouvelée de ce qui structure les *kumpanji* : la rencontre.

Lorsqu'une *kumpania* aussi étendue soit-elle se dissout, il n'y a pas d'au revoir, chacun part de son côté et quand une *kumpania* se reforme, les retrouvailles ne s'expriment ni immédiatement ni prioritairement par la remémoration des événements écoulés pendant le temps où on ne s'est pas vu, mais au contraire en reprenant le fil des activités communes au point où on

les avait laissées. Ces pratiques indiquent que le collectif ne redoute pas sa désagrégation, puisque la possibilité de se reformer, ailleurs et autrement, est cela même qui le définit. Comme une *kumpania* n'a pas de territoire à défendre, sa dispersion temporaire n'est qu'un autre mode de sa structure relationnelle. La dispersion ne veut pas dire la fin du collectif, mais sa métamorphose. Un autre assemblage renaîtra un peu plus loin. L'important n'est pas où l'on va, mais vers qui. ■

Notes

1. Étant bien entendu que l'étude porte sur les Roms dits « Hongrois » de Provence, nous utiliserons désormais pour alléger la lecture, et selon le contexte, soit le terme *Rom*, soit le terme « *Hongrois* ».

2. Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'il n'existe pas des monographies qui portent sur la parenté rom. Ce dont il est ici question est la possibilité de relier les groupes familiaux romani à des travaux comparatistes généraux des systèmes familiaux [Piasere, 1994].

3. Ce qui est pourrait être l'hypothétique définition « la forme sociale primordiale [...] de l'humanité » dont Todd évoque la possibilité [Todd, 2011 : 74].

4. Loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

5. Loi du 16 juillet 1912 sur l'exercice des professions ambulantes et la circulation des nomades ; voir le texte d'Emmanuel Filhol dans ce numéro.

6. « Terrain désigné » est l'expression par laquelle les gens du voyage nomment les aires d'accueil.

7. Brochure : Équipement sanitaire et technique pour l'accueil des gens du voyage. Eiffage Construction Centre. Fonds « aire d'accueil » rassemblé par Marc Bordigoni. MMSH. Aix-en-Provence.

8. Sur la construction des inégalités environnementales concernant les gens du voyage, voir l'article de Foisneau [2017].

9. *Gadjo, i, e* : en romanès, celui qui n'est pas rom.

10. En manouche, les policiers, péjoratif.

11. En romanès, *raj baro*, m.s. : littéralement, un grand roi. Les policiers sont généralement désignés par ce terme.

12. « *Xanami-k*, pl. *-ča* (s.m.f.) : beau-père, belle-mère (par rapport à l'autre beau-père, à l'autre belle-mère) » [Calvet, 2009 : 391].

13. Hypothèse qui se rapproche de celle proposée par Laurent Dousset pour expliquer la structure résidentielle d'aborigènes d'Australie et, notamment, leur choix des campements de « fortune » plutôt que des habitations fixes [Dousset, 2011].

14. Sur la question de l'appropriation de l'espace par des femmes gitanes, voir Rubio, 2015.

15. Une autre histoire du même type raconte, qu'un soir, la colère d'un homme a

été telle qu'il a brûlé toutes les caravanes de l'aire d'accueil.

16. Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

17. Le mot « place » rappelle celui utilisé par les Roms roumains pour désigner ce que l'on appelle en général des bidonvilles qui, dans le langage de ces derniers, se disent « *platzi* ».

18. Voir par exemple l'article de Michaël Lévy portant sur le vote d'un projet de terrain de motocross là où des gens du voyage avaient l'habitude de stationner plutôt que de mettre en œuvre de réelles structures d'hébergement. Michaël Lévy, « Sur le vote d'un motocross à Saint-Menet », *La Provence*, 19 septembre 2016.

19. Ces stratégies sont également utilisées par les autres groupes appartenant à la catégorie des gens du voyage.

20. Lors de retrouvailles, la remémoration de souvenirs communs prend parfois la forme familière de l'expression nostalgique : « Il était bien notre carré ! »

21. « Espagnols » : c'est ainsi que les Roms dits Hongrois de nationalité française appellent les Roms dits Hongrois qui sont de nationalité espagnole ou italienne.

22. « Guerre de Gitans », *Détective*, n° 225, 16 février 1933.

Références bibliographiques

ASSÉO Henriette, 2004, « Les Gypsy Studies et le droit européen des minorités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 51, 4 : 71-86.

BORDIGONI Marc, 2013, *Gitans, Tsiganes, Roms... idées reçues sur le monde du Voyage*, Paris, Le Cavalier Bleu.

BASSO Keith, 2016, *L'Eau se mêle à la boue dans un bassin à ciel ouvert. Paysage et langage chez les Apaches occidentaux*, Bruxelles, Zones sensibles.

CALVET Georges, 2009 [1993], *Dictionnaire Tsigane-Français : dialecte kalderash*, Paris, L'Asiathèque.

DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

DESCOLA Philippe, 2016, « Les usages de la terre. Cosmopolitiques de la territorialité » [en ligne], cours au Collège de France, [URL : <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-descola/course-2015-2016.htm>], consulté le 7 juin 2016.

DOUSSET Laurent, 2011, « Habitation Fixe ou campement de fortune », *Techniques & Culture*, 56 : 62-77.

- FOISNEAU Lise, 2016, « La crainte des Roms. Pratiques romanes de la défiance », *Tracés. Revue de sciences humaines*, 31 : 87-108.
- FOISNEAU Lise, 2017, “Dedicated Caravan Sites for French Gens du Voyage: Public Health Policy or Construction of Health and Environmental Inequalities?”, *Health and Human Rights Journal*, 19, 2 : 89-98.
- LEMAIRE DE MARNE Philippe, 1966, « Premières approches des Rom sédentaires de la banlieue-est de Paris : peuplement – structure sociale – vie sociale », *Arts et traditions populaires*, 14, 4 : 319-358.
- LIÉGEOIS Jean-Pierre, 1973, « La kris », *Études tsiganes*, 3 : 31-46.
- OKELY Judith, 2007, « La justice des Tsiganes contre la loi des Gadje », *Ethnologie française*, xxxvii, 2 : 313-322.
- PIASERE Leonardo, 1994, « Les Tsiganes sont-ils “bon à penser” anthropologiquement ? », *Études tsiganes*, 4 : 19-39.
- POUEYTO Jean-Luc, 2011, *Manouches et mondes de l'écrit*, Paris, Karthala.
- RUBIO Yoanna, 2015, *Ce petit point de sang gitan. Être et devenir une femme gitane aujourd'hui*. Thèse de doctorat, EHESS.
- SUTHERLAND Anne, 1986 [1975], *Gypsies: The Hidden Americans*, Long Grove, IL., Waveland Press.
- TODD Emmanuel, 2011, *L'Origine des systèmes familiaux*, Paris, Gallimard.
- WEYRAUCH Walter O. (éd.), 2001, *Gypsy Law. Romani Legal Traditions and Culture*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press.
- WILLIAMS Patrick, 1984, *Mariage tsigane. Une cérémonie de fiançailles chez les Rom de Paris*, Paris, L'Harmattan.
- WILLIAMS Patrick, 1993, *Nous on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- WILLIAMS Patrick et Alain SZCZUCZYNSKI, 2006, *Après demain, demain sera hier*, Paris, Édition de l'Espal.
- YOORS Jan, 1990, *Tsiganes. Sur la route avec les Rom Lovara*, Paris, Libella.

ABSTRACT

Forming a Kumpania. The Making and Re-Making of Roma Communities in Provence

The kumpanji of the Romas, also known as Hungarians, come together and come apart through a clever weaving of relations between individuals, and relocations between various sites. Moving allows for community life to be preserved while enabling it to undergo reconfigurations. By analysing two types of dwellings—caravan sites and “spots”—this article shows how each arrival leads to the creation of a new network of relations. In addition, it explores how various ways of occupying space determine one's own standpoint in a heterogeneous territory ruled by the right to property and the administrative obligations that come with it.

Keywords: Roma. Travellers. Caravan site. Nomad. Conflict.

ZUSAMMENFASSUNG

Gründung einer Kumpania. Die Zusammensetzung und Zersetzung von Roma-Kollektiven der Provence

Die Kumpanji der sogenannten ungarischen Roma sammeln und zerlegen sich in einer geschickten Webeweise, die die Beziehungen zwischen Menschen und den Umzug zwischen verschiedenen Orten miteinander verbindet. Die Umzüge ermöglichen es, das kollektive Leben zu erhalten und ihm gleichzeitig neue Konfigurationen zu geben. Durch die Analyse zweier Wohnformen, der durch den Staat zur Verfügung gestellten Areale und der „Stellplätze“, soll in diesem Beitrag zum einen gezeigt werden, wie bei jeder Ankunft ein neues Gefüge an Beziehungen entsteht und auf der anderen Seite, wie die verschiedenen Arten der Einnahme des Raums eine Position des Selbst in einem heterogenen Territorium bestimmen, das von dem Eigentumsrecht und den administrativen Beschränkungen, die es begleiten, geleitet ist.

Stichwörter: Roma. Fahrendes Volk. Stellplätze. Nomaden. Konflikt.

RESUMEN

Formar una Kumpania. Composición y recomposición de los colectivos gitanos de la Provenza

Los kumpanji de Romaníes llamados Húngaros se juntan y se separan en un hábil tejido que entremezcla las relaciones entre las personas y la circulación entre diferentes lugares. Los desplazamientos permiten a la vez preservar la vida colectiva y dar a ésta nuevas configuraciones. A través del estudio de dos formas de vivienda, la de los espacios de acogida y de los « estacionamientos », este artículo trata de mostrar, por una parte, como, a cada llegada, se crea un nuevo conjunto de relaciones y, por otra parte, como los diferentes modos de ocupación del espacio, determinan una posición de sí mismo en un territorio heterogéneo regido por el derecho de propiedad y las obligaciones administrativas que le acompañan.

Palabras clave: Romaníes. Gente nómada. Espacio de acogida. Nómadas. Conflicto.